



Commune de  
Vaux-sur-Sûre

Opération de  
Développement Rural  
Agenda 21 Local



Groupe de  
travail

Cadre de vie



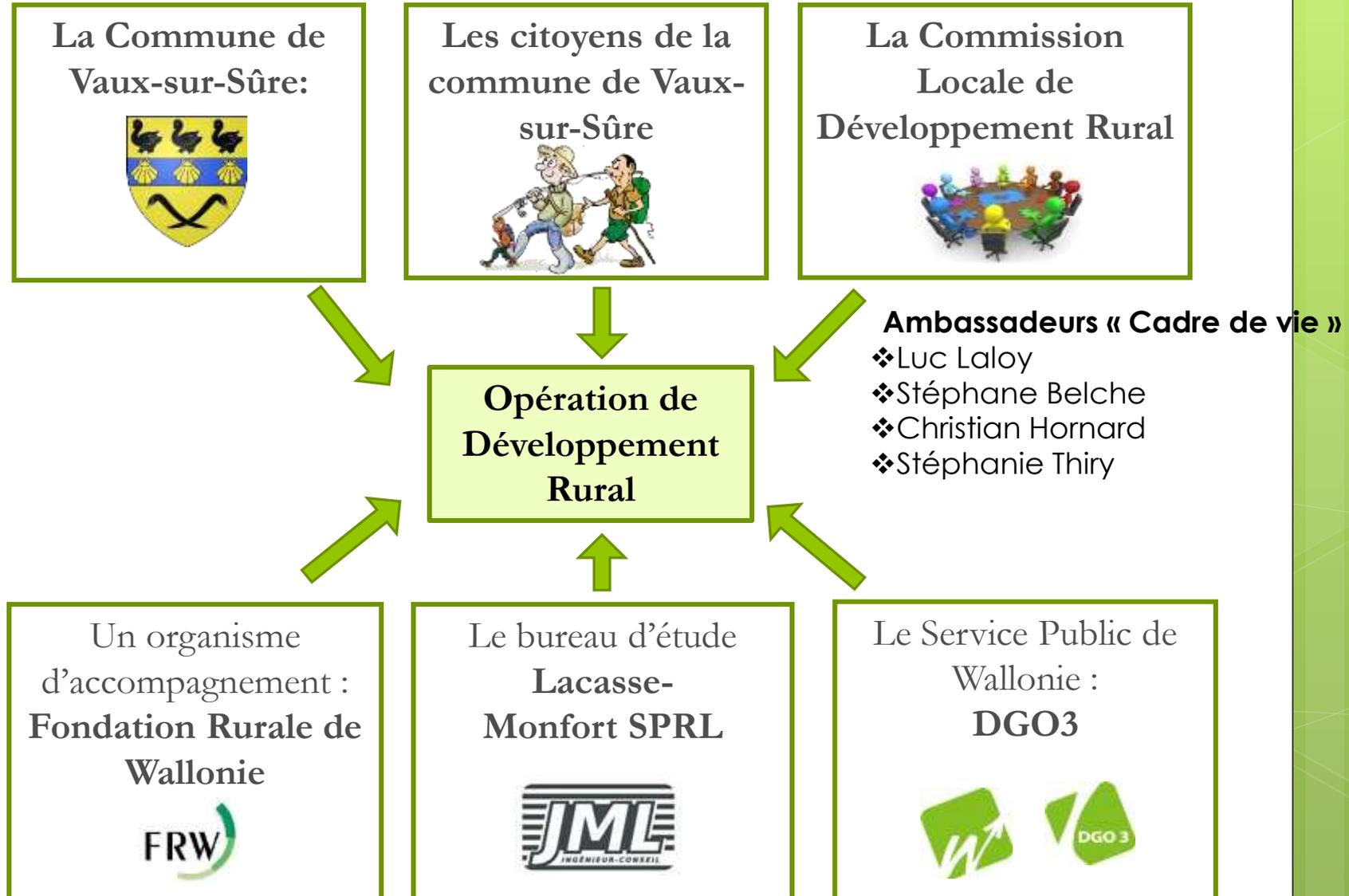
## 1. Information

- Objectifs de la réunion et cadre
- Quelques éléments de contexte

## 2. Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun

# Qui ?



# Comment ?

**Consultation de la population**  
(Avril et mai 2012)

## Groupes de travail thématiques :

*1<sup>er</sup> cycle : janvier 2013*

**Faiblesses**  
(problématiques  
majeures)

**Atouts**  
(ressources  
spécifiques)

## Groupes de travail thématiques :

*2<sup>ème</sup> cycle : mai-juin 2013*

**Objectifs**

**Projets**

**Commission Locale de  
Développement Rural (CLDR) :**

**Diagnostic final partagé**

**Stratégie de développement**

**PCDR**

**Vous êtes  
ici**





- Valider globalement le **diagnostic** (ressources et problématiques) proposé par la CLDR
- Les **objectifs** à atteindre dans le cadre du PCDR
- Proposer des **pistes d'actions** et de **projets** concrètes, réalistes et efficaces

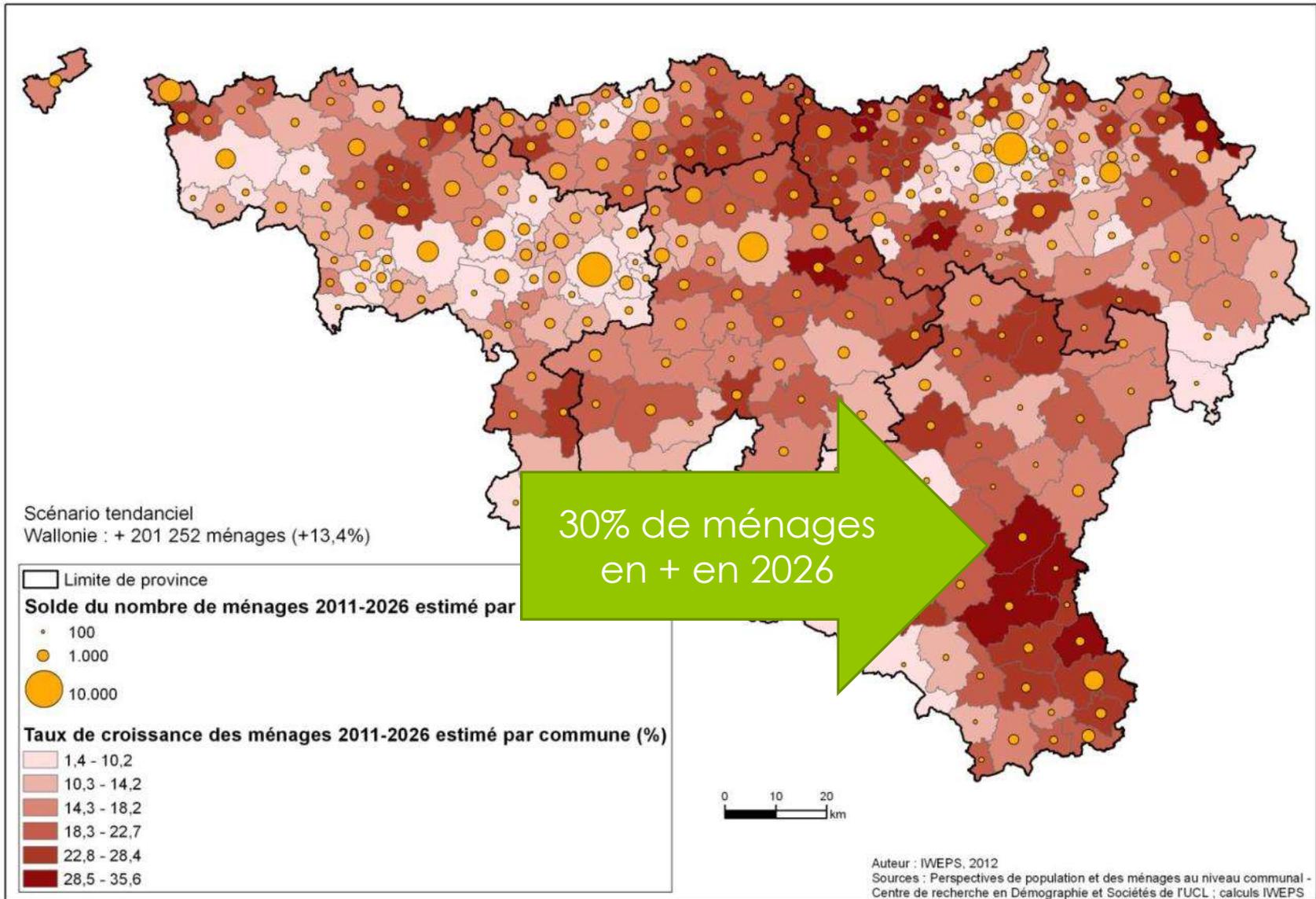


# Rappels

## Les habitants :

- Accroissement important de la population
- Vieillissement (papy boom)
- Changement de la structure des ménages et évolution des modes de vie
- Commune « jeune »
- Augmentation importante de la population prévisible dans les 30 prochaines années

# Rappels

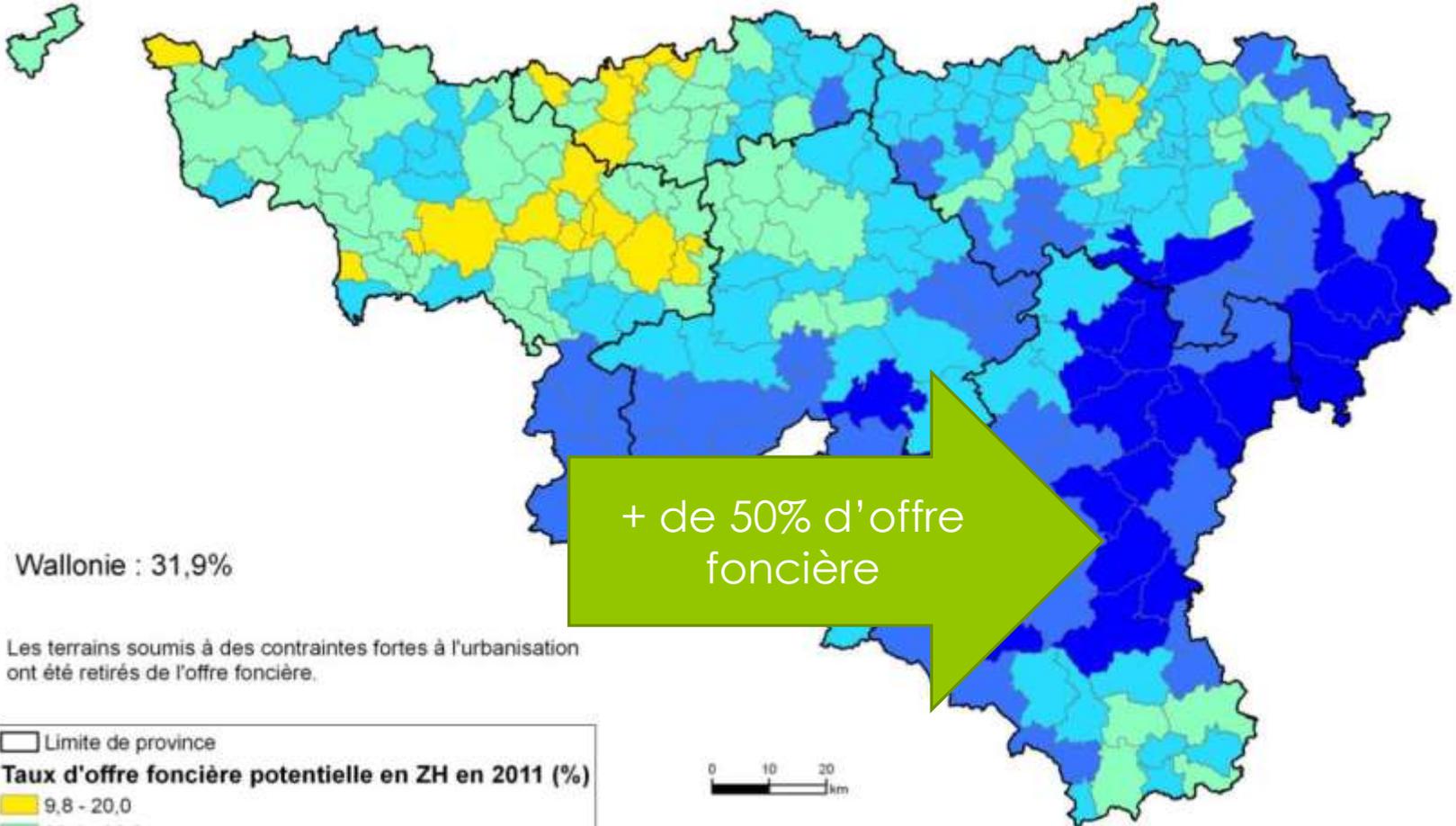


## Aménagement du territoire :

- Grande partie du territoire à vocation agricole
- Potentiel d'urbanisation important au sein des villages /ZACC
- Evolution du bâti – extensions linéaires
- Pression immobilière moyenne
- Pression foncière moyenne
- Peu de logements sociaux et moyens (accès au logement)
- Nombreuses nouvelles constructions à prévoir pour les 30 prochaines années

# Rappel

## Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur (2011)



+ de 50% d'offre foncière

## Mobilité :

- Excellente accessibilité routière
  - E25 Villeroux et Cobreville – N4 Assenois – E411 Molinfaing
  - N85 (Axe Est-Ouest) – N848 (Axe Nord-Sud)
- Transports en commun :
  - horaires inadaptés et fréquences limitées
  - SNCB : arrêt à Longlier et Libramont
- Initiatives communales
  - A-Vaux Services
  - Bus communal
  - 2 pré-ravels
  - 16 promenades balisées
- Potentiel peu exploité de voies lentes :
  - Utilitaires : à l'intérieur des villages
  - De loisirs : entre les villages

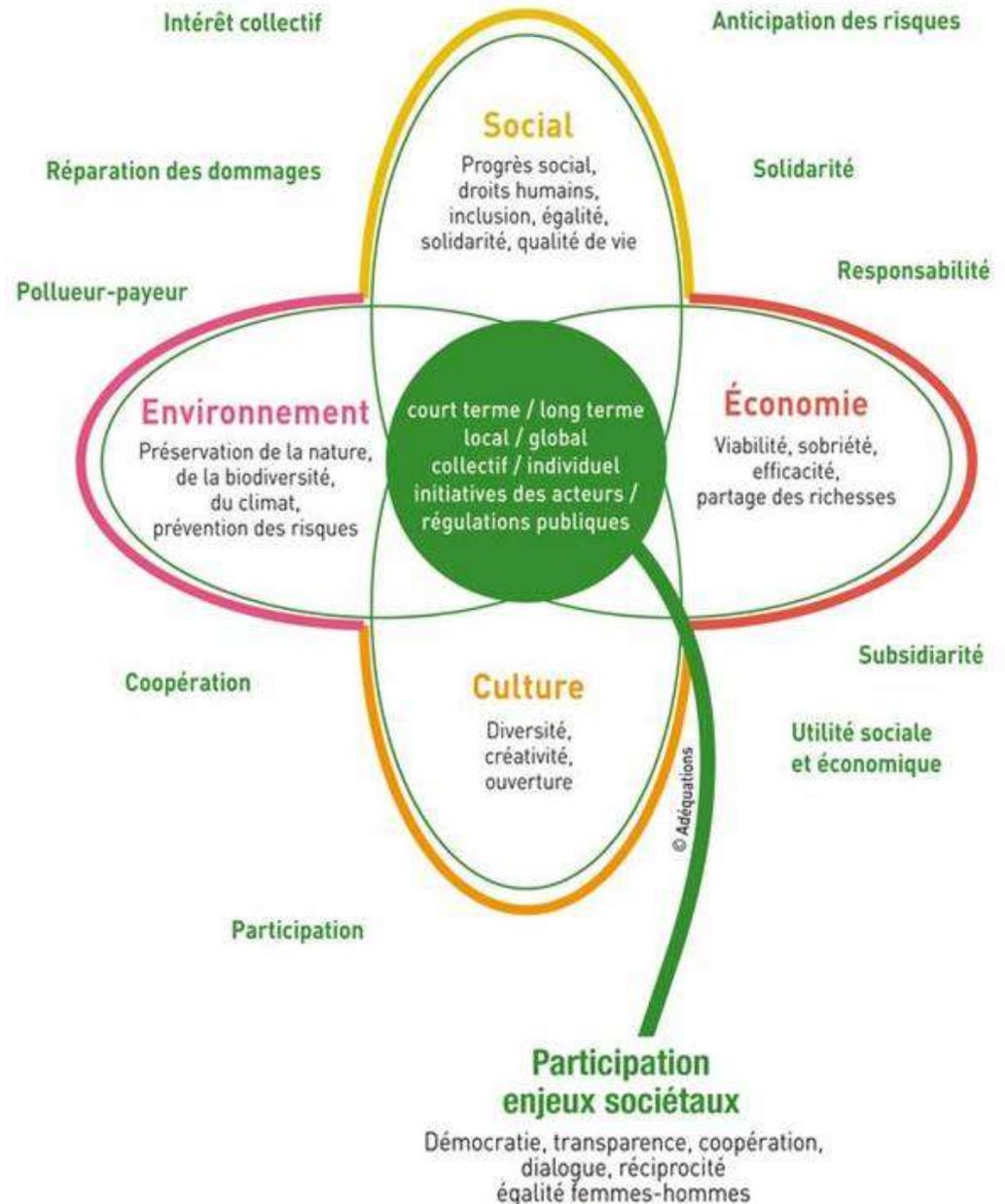
# Pourquoi avoir regroupé ces thèmes ?

Convergence de la consultation autour d'un thème central = **la qualité de vie dans les villages**

1. Développement des villages :
  - ⇒ Logement
  - ⇒ Aménagement du territoire
2. Aménagement des villages :
  - ⇒ Sentiers, aménagements pour usagers lents
  - ⇒ Patrimoine et éléments à mettre en valeur

## Développement Durable

*« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »*



# L'aménagement du territoire : un cadre structurant

1. Politique régionale  
d'aménagement du territoire
2. Des outils pour gérer le  
développement territorial

## Politique régionale d'aménagement du territoire

Objectif général : freiner la dispersion de l'habitat et des activités.

Constats :

- Surcoût pour les finances publiques et celles du citoyen
  - Multiplication des réseaux : égouts, eau, gaz, électricité, télécommunications...
  - Augmentation des déplacements motorisés et de leurs nuisances
  - Allongement des circuits : transports en commun, collecte des déchets, distribution du courrier...
- Contribution au réchauffement du climat.
- Impasse en cas de pic du pétrole
- Transports en commun : alternative à la ville, moins à la campagne.

## Intégration du développement durable

(Re)concentrer et (re)centraliser le développement sur les entités :

- Desservies par les transports en commun (gare et lignes de bus structurantes).
- Possédant des services (en milieu rural, importance des commerces de proximité et des écoles).

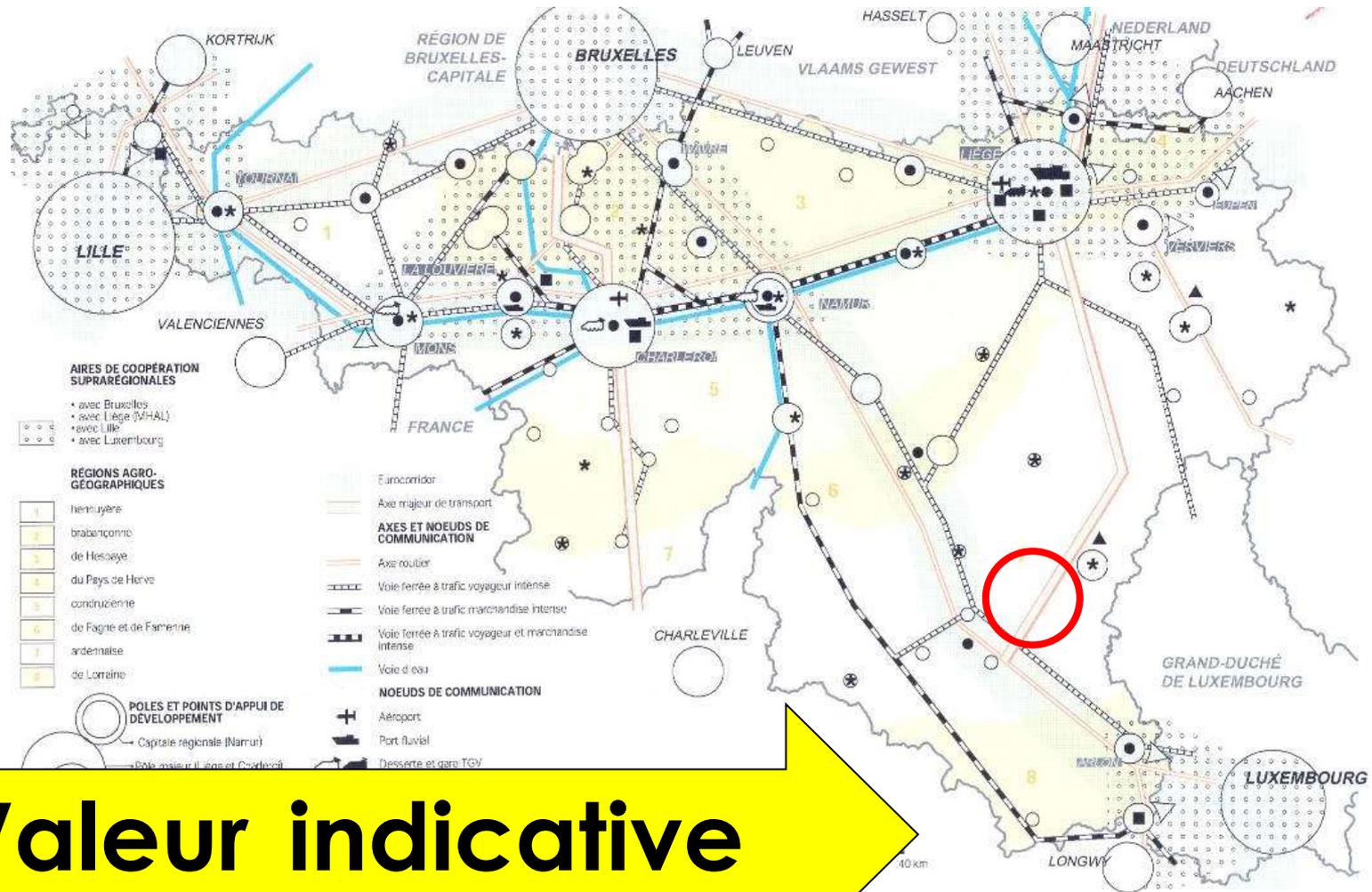
⇒ Agir prioritairement au niveau de ces entités :

- ⇒ Y promouvoir une mixité des fonctions.
- ⇒ Y promouvoir une densité d'urbanisation plus forte.

## Des outils pour gérer le développement territorial

	Documents de conception	Documents réglementaires		Participation
	Schémas	Plans	Règlements	Commissions
<b>Région Wallonne</b>	Schéma de développement de l'espace régional	Plan de secteur	Règlements régionaux d'urbanisme	Commission régionale d'aménagement du territoire
<b>Commune</b>	Schéma de structure communal	Plan communal d'aménagement	Règlement communal d'urbanisme	Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité
	Rapport urbanistique et environnemental			

## Schéma de Développement de l'Espace Régional



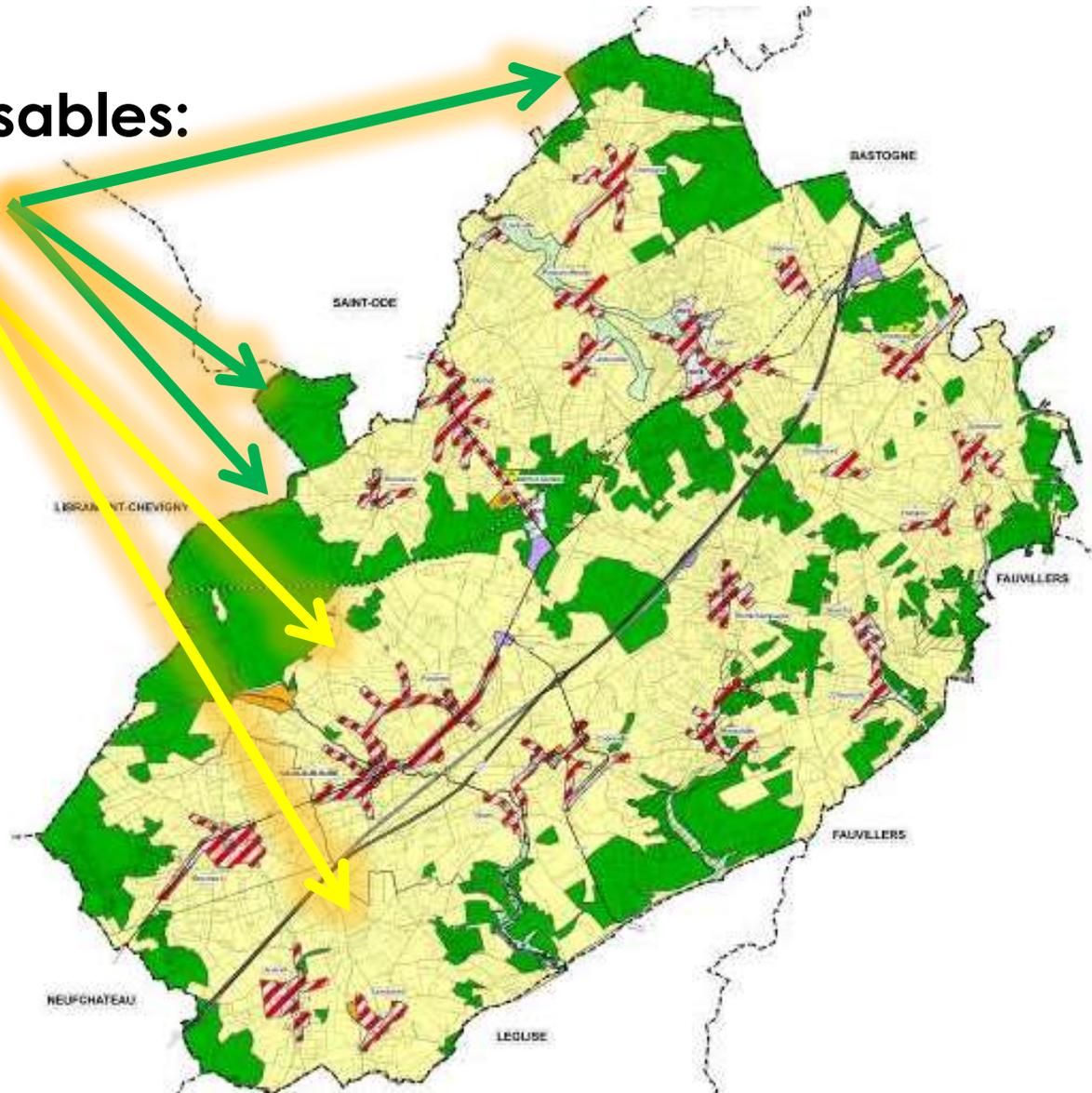
**Valeur indicative**

## Le plan de secteur

### Zones non urbanisables:

Zone forestière (26,2 %)

Zone agricole (65 %)



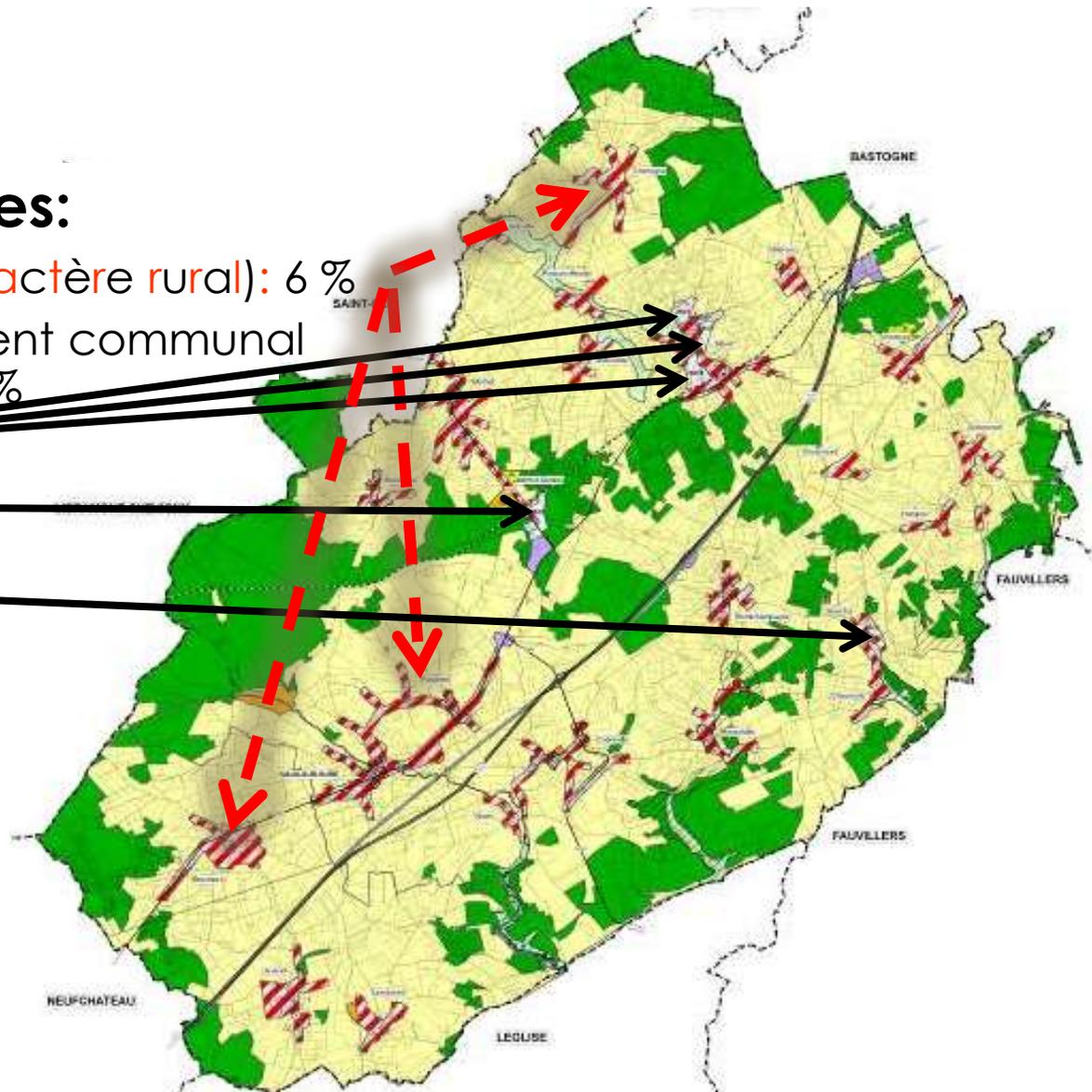
## Le plan de secteur

### Zones urbanisables:

Zones d'habitat (à caractère rural): 6 %

5 Zones d'aménagement communal concerté (ZACC) : 0,3 %

- Sibret (3)
- Morhet
- Grandru



## Le plan de secteur

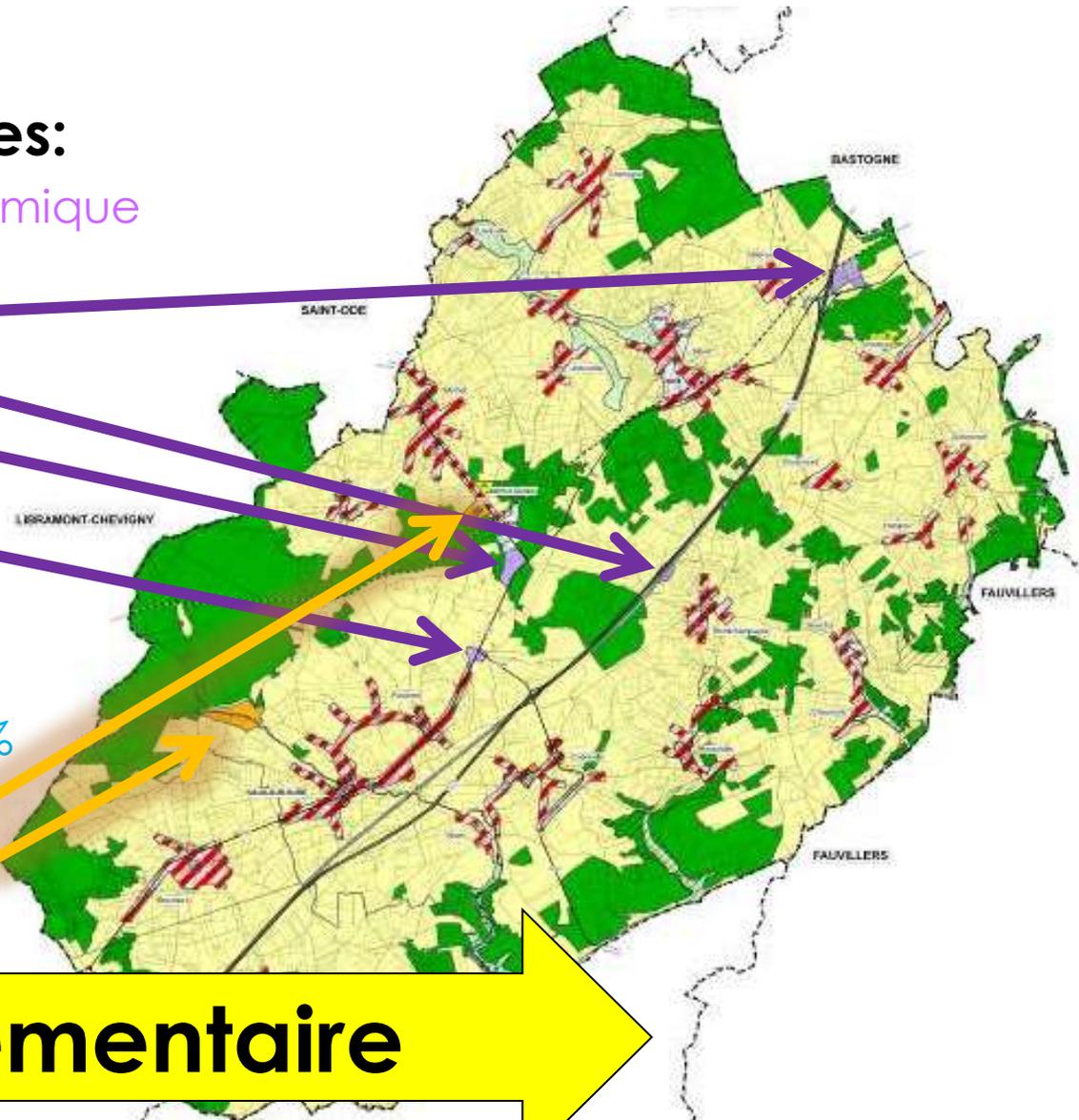
### Zones urbanisables:

Zones d'activité économique mixte (ZAEM) : 0,3 %

- Villeroux
- Remichampagne
- Poteau de Morhet
- La Barrière

Zones de services et d'équipements communautaires : 0,4 %

Zones de loisirs : 0,3 %



**Valeur réglementaire**

# La Commission Consultative d'Aménagement, du Territoire et de la Mobilité

- Commission d'avis – Organe consultatif
- Participation citoyenne à la gestion du cadre de vie (cfr CLDR).
- Compétences obligatoires (SSC, PCA, RUE, RGBSR, RCU, EIE...) et possibilité de consultation « libre »
- 12 membres (1/4 de membres délégués par le Conseil communal) et président ne faisant pas partie du Collège communal.

## Exemples de logements

- **Logements de transit:**
  - Logement public
  - Hébergement temporaire
  - Situation de précarité ou de force majeure
  - 2 fois 6 mois maximum
- **Logement d'insertion:**
  - Logement public
  - Hébergement en cas de précarité
  - Accompagnement social en vue d'une réinsertion
  - 3 ans minimum
- **Logement intergénérationnel:**
  - Logement public aménagé pour des locataires jeunes et âgés
  - Encourage les interactions et les échanges
  - Loyer modérer
  - Cohésion sociale

## Exemples de logements

- **Logement tremplin :**
  - Logement locatif à disposition des jeunes
  - Loyer modéré => permettre des économies
  - Si achat ou construction dans la commune  
=> restitution partiel du loyer
  - Fixer les à long terme les jeunes dans la commune
- **Logements communautaires et « cologement »**
  - Cohabitations volontaires des ménages
  - Partage d'un logement ou de partie de logement
- **Eco quartier ou habitat groupé**

## L'HABITAT DURABLE

Critères d'habitat durable : compacité, mixité, modularité, performance énergétique et environnementale, ...

Un quartier durable est :

- **socialement équitable** et vise à satisfaire les besoins fondamentaux des habitants
- **économiquement viable** et recherche l'efficacité économique par des aménagements innovants
- **écologiquement soutenable** et ambitionne d'utiliser les ressources naturelles de manière responsable
- réalisé par une gouvernance transversale et **implique l'ensemble des acteurs** concernés dans un projet démocratique dont la conception est souple et évolutive.

## Améliorer la capacité à se déplacer

- Densifier l'habitat, les entreprises et les services autour des transports collectifs
- Améliorer les transports en commun
- Organiser ou adhérer à un service de taxi social
- Encourager le covoiturage
- Encourager l'usage du vélo et de la bicyclette
- Encourager la marche à pied
- Encourager la voiture électrique ( ?)
- Informer et former les administrés

## Réduire les contraintes de déplacement

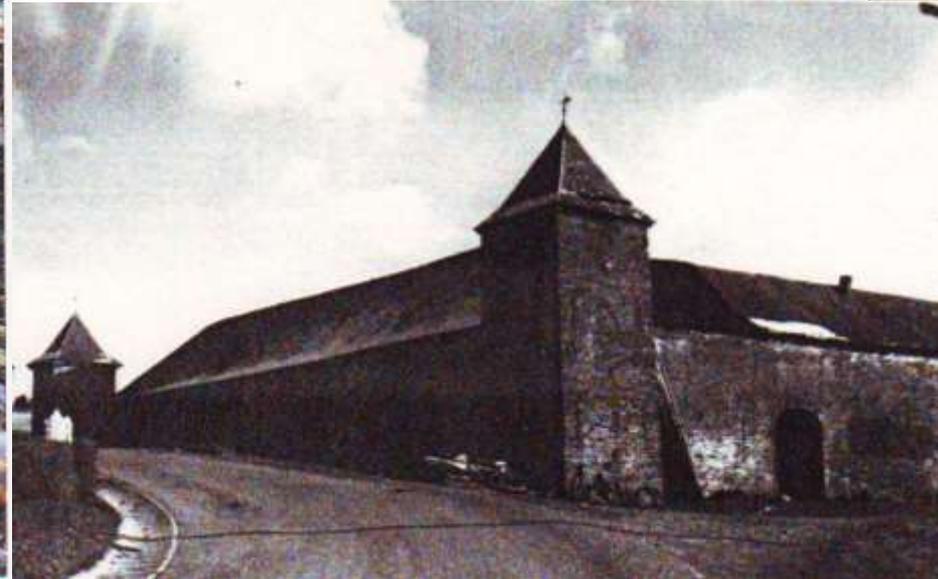
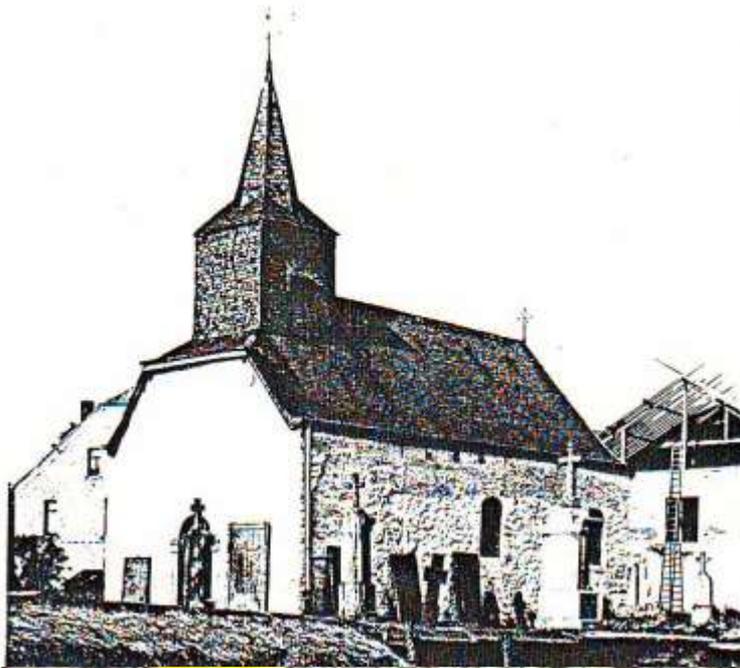
- Organiser des services mobiles
- Aménager des maisons de village
- Préserver et valoriser les ressources locales
- Densifier l'habitat, les services et les entreprises autour des réseaux de fibres optiques
- Créer un centre de télétravail

## Organiser la fluidité et la sécurité des déplacements

- Aménager l'espace public
- Edicter et faire respecter des normes de circulation efficaces
- Imposer des charges d'urbanisme

# Patrimoine

## 4 sites classés



## Inventaire du patrimoine monumental de Belgique

- 11 chapelles,
- 39 fermes,
- 9 églises paroissiales,
- 1 ancien cimetière,
- 1 ancien bâtiment de gendarmerie,
- 1 château,
- 1 grotte,
- 1 sépulture,
- 2 moulins,
- 1 école,
- 1 dépendance isolée,
- 1 habitation et meunerie,
- 1 ensemble de constructions.



## Petit patrimoine populaire wallon

Il s'agit des petits éléments qui agrémentent le cadre de vie, servent de repères à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance.

- les points d'eau
- le petit patrimoine sacré
- la signalisation
- la délimitation
- l'éclairage
- la mesure du temps et de l'espace
- la justice et les libertés
- le repos

- l'ornement en fer
- le patrimoine militaire et la commémoration
- les arbres remarquables
- les outils anciens
- l'art décoratif
- les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux
- le transport
- les ateliers

# Travail en sous-groupes

# Mise en commun



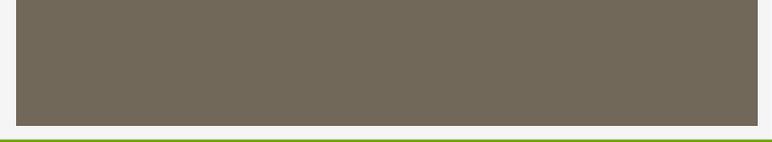
## Calendrier de travail

- 8 groupes de travail thématiques :
  - Lundi 06 mai: Agriculture
  - Mercredi 15 mai : Sécurité routière
  - Mardi 21 mai: Energie
  - Jeudi 23 mai: Grandir et s'épanouir
  - Jeudi 30 mai: Environnement
  - Mercredi 05 juin: Cadre de vie
  - Jeudi 13 juin: Economie
  - Jeudi 20 juin: Aînés

## Suivi et animation

- Le blog : [www.pcdr-vaux-sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)
- Commune de Vaux-sur-Sûre
  - Bourgmestre : M. Yves Besseling
  - Administration: Mme Maryse Clotuche
- Fondation rurale de Wallonie
  - Dubois Emilie et Stéphane Guében
  - Rue de France 19A 6720 Tintigny
  - Tél : 063 44 02 02
  - [e.dubois@frw.be](mailto:e.dubois@frw.be) – [s.guebenl@frw.be](mailto:s.guebenl@frw.be)
- Bureau Lacasse
  - Jean-Marie Lacasse
  - Carine Marquet





Merci pour votre  
participation